Lettre-type à adresser aux Ministres des finances, de l’économie ou du développement et aux Directeurs exécutifs du FMI et de la Banque mondiale

**Action urgente sur l’économie, la santé et la dette : Déclaration du groupement Global Unions au FMI et à la Banque mondiale**

 *Date*

Chers/chères Ministres et Directeurs exécutifs,

Nous souhaitons par la présente vous faire parvenir la [déclaration](https://www.ituc-csi.org/statement-spring-meetings-2020-fr) du groupement Global Unions à l’intention du FMI et de la Banque mondiale et vous demander instamment de répondre par l’action aux recommandations en faveur d’une riposte internationale coordonnée à la crise mondiale économique et de santé publique. Les semaines à venir et les Réunions de printemps donnent l’occasion de planifier et coordonner la relance budgétaire et monétaire, avec des réponses qui renforcent les systèmes de santé publique de première ligne, qui protègent les emplois et qui stimulent l’économie réelle. Une partie indispensable de cette riposte consiste à fournir un soutien adéquat aux pays en développement, faute de quoi des vies seront perdues et la crise économique mondiale s’aggravera.

Les Réunions de printemps devraient aboutir à l’adoption d’un plan en deux parties : l’émission de Droits de tirage spéciaux (DTS) et un accord sur une politique de relance budgétaire conçue de manière à préserver l’emploi et l’économie réelle. L’allocation de DTS avait constitué une réponse cruciale lors de la crise financière mondiale, et cette fois-ci l’émission de DTS devrait être alignée sur l’ampleur de la crise et les besoins des pays en développement. Le groupement Global Unions appelle à une émission accompagnée de la création d’un fonds fiduciaire des donateurs qui permette les transferts de DTS aux pays en développement, affectés spécifiquement à la relance de l’économie réelle, à la santé publique, à la protection sociale et à l’emploi.

Les pays en développement vont également avoir besoin d’un soulagement de la dette qui aille plus loin que les structures existantes limitées. Le groupement Global Unions appelle de ses vœux une approche en deux volets : un soulagement de la dette radical en faveur des ODD et un mécanisme ordonné de règlement de la dette souveraine. Cela doit passer par l’annulation, la restructuration et l’aménagement de la dette envers les IFI. Si rien n’est fait, l’endettement sera un facteur destructeur et limitant tant pour la réponse à la crise que pour la reprise et le développement durable.

Avec les graves perturbations entraînées par la crise et la disruption des chaînes d’approvisionnement, les systèmes de santé publique et de protection sociale constituent les premières lignes de défense. Nous ne devons laisser personne de côté alors que nous formulons notre riposte, et devons donc construire une protection sociale universelle comportant des socles sociaux et une couverture médicale universelle. Il convient de généraliser le soutien au revenu afin de répondre au chômage croissant, sans que les travailleurs informels ou atypiques rencontrent d’obstacle pour y accéder. Le moment est venu d’une nécessaire ambition, qui ne laisse pas la place aux solutions parcellaires, aux programmes conçus de manière trop étroite qui excluent ceux qui en ont le plus besoin ou aux systèmes qui déplacent tous les risques du côté des travailleurs.

Toute politique de relance devrait être conçue de manière à donner la priorité à l’économie réelle et à respecter les normes fondamentales du travail de l’OIT. Pour ce qui a trait aux fonds d’intervention de la SFI, nous demandons qu’il soit exigé aux emprunteurs de prévoir le congé maladie rémunéré pour tous et un soutien au système de garde d’enfant pour les travailleurs essentiels. La SFI devrait suivre de très près, en concertation avec les travailleurs et les syndicats, le respect des normes de performance de la SFI en matière de santé et de sécurité au travail, de compression de personnel et de négociation collective. Les programmes d’intervention du Groupe de la Banque mondiale et du FMI doivent être conçus en s’appuyant sur le dialogue social et en coopération avec l’OIT et l’OMS, en vue de garantir la cohérence et le respect des normes internationales du travail. La conditionnalité des prêts et les conseils de politique prônant la réforme structurelle fondée sur la déréglementation n’ont leur place ni dans les programmes d’intervention ni dans la reprise. Au contraire, il devient encore plus urgent de réformer le multilatéralisme et de forger un nouveau contrat social, tâche à laquelle les gouvernements et les institutions financières internationales doivent s’atteler immédiatement.

Veuillez agréer l’expression de nos salutations les plus sincères,

[Organisation]